

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AYL					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	61 792	FB		FC 61 792	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	217 031	FH		FI 217 031	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	278 823	FK		FL 278 823	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 46 608	
	Autres produits (1) (11)					FQ 128	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 325 559
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV 89 155	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 15 765	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 1 416	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA 154 583
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 47 194	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 308 114		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 17 445	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 17 445	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>AYL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 40 383	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 40 383	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE (48)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 55 401	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 55 353	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (14 970)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 365 942		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 363 467		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 2 475		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G
	(3)	- Crédit - bail mobilier *		HP
		- Crédit - bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6 obligatoires A9	
			dont cotisations facultatives Madelin A7	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
amende			48	
sortie immobilisations		55 401	40 383	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :

AYL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

12

Adresse de l'entreprise

5 rue des tenneroles 92210 Saint Cloud

Durée de l'exercice précédent *

12

Numéro SIRET*

4288798600016

Néant ☐ *

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		AYL	Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 123 657)		DA	123 657	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	69 431	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	12 366	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	165 616	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 475	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	373 545	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	450 336	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	20 291	
	Dettes fiscales et sociales		DY	55 018	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	90	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 741	
TOTAL (IV)		EC	527 477		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	901 022		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	526 357
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.Y.L.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 123 656,94 euros
Siège Social : 5 Rue des Tennerolles - 92210 SAINT CLOUD

RCS NANTERRE 428 879 860

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve la proposition d'affectation du résultat et décide d'affecter un bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 475,25 euros de la manière suivante :

Origine :

Réserve légale	12 365,69 €
Compte « Report à nouveau »	165 616,45 €
Bénéfice de l'exercice	2 475,25 €

Affectation :

Affectation au compte « Report à nouveau » qui passe ainsi à 168 091,70 €.	2 475,25 €
---	------------

L'Assemblée prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

**Pour extrait certifié conforme,
Le Gérant**

